Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme 18 rue de Flacé CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, adresse internet : https://marches.ternum-bfc.fr

Objet du marché : Analyse de la pratique professionnelle des accueillants familiaux hébergeant des personnes âgées et/ou des personnes adultes handicapées dans le cadre de la formation continue définie par la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002, le décret n°2004-1538 du 30 décembre 2004 et l'ordonnance n°2005-1477 du 1er décembre 2005.

Catégorie de services

Lieu d'exécution : Territoire du département de Saône-et-Loire

Caractéristiques principales :
• Des variantes seront-elles prises en compte : Non
• Analyse de la pratique professionnelle des accueillants familiaux hébergeant des personnes âgées et/ou des personnes adultes handicapées dans le cadre de la formation continue définie par la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002, le décret n°2004-1538 du 30 décembre 2004 et l'ordonnance n°2005-1477 du 1er décembre 2005.

Les prestations font l'objet de 3 tranches :
- Tranche ferme (année 2023 / 2024) : les prestations de la tranche ferme seront exécutées à compter du 1er septembre 2023 et jusqu'au 30 juin 2024,
- Tranche optionnelle n° 1 : délai d'exécution du 1er septembre 2024 et jusqu'au 30 juin 2025
- Tranche optionnelle n° 2 : délai d'exécution du 1er septembre 2025 et jusqu'au 30 juin 2026.
• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Mise en oeuvre des sessions de formation :

Chaque année de formation comprend 120 heures, réparties en 20 journées (5 séances x 4 groupes) et se déroule de septembre à juin à raison d'une journée toutes les 9 semaines en moyenne pour chaque groupe.

Quatre groupes seront constitués sur l'année 2023.
Les 4 groupes d'analyse de la pratique professionnelle se réuniront à raison de 5 séances par groupe selon l'échéancier établi en collaboration avec l'acheteur et le titulaire du marché.
Les séances devront commencer le plus rapidement possible afin que les 20 séances puissent être mises en place en totalité sur la durée de chaque tranche :
- 8 sessions seront organisées de septembre à décembre (2 journées par groupe),
- 12 sessions restantes de janvier à juin (3 journées par groupe).

La durée d'une séance est de 6 heures.

Le groupe est constitué de 10 personnes minimum à 20 personnes maximum inscrites.

Les 4 groupes de 10 à 20 personnes se réuniront au sein des locaux mis à disposition par les collèges du Département, sur les secteurs d'Autun, Chalon, Charolles et Louhans (à voir selon domiciliation des accueillants)

Prestations divisées en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution : 10 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Mandat administratif (virement bancaire).
Pas d'avance allouée.
Financement sur le budget départemental.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de

présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :
• Critères de sélection des candidatures :
Capacités professionnelles
Capacités techniques
Capacités financières

Commentaire sur les justifications : Justificatifs candidature
- Lettre de candidature dûment signée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints),
Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation,
- Les moyens techniques et humains du candidat,
- Des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires
- Copie des diplômes requis pour les prestations :
* diplôme Master 2 professionnel ou DESS de psychologie clinique et pathologique + formation psychanalytique et/ou systémique et/ou psycho-sociale
ou
* diplôme supérieur en travail social de niveau II à I + certification ou diplôme de formation à l'analyse de la pratique ou de superviseur + expérience professionnelle de la pratique d'analyse d'au moins deux ans.
Ou équivalent.
La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 juin 2023 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DGAS.23.033.CF

Renseignements complémentaires : Les prestations font l'objet de 3 tranches :
- Tranche ferme (année 2023 / 2024) : les prestations de la tranche ferme seront exécutées à compter du 1er septembre 2023 et jusqu'au 30 juin 2024,
- Tranche optionnelle n° 1 : délai d'exécution du 1er septembre 2024 et jusqu'au 30 juin 2025
- Tranche optionnelle n° 2 : délai d'exécution du 1er septembre 2025 et jusqu'au 30 juin 2026.

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté : https://marches.ternum-bfc.fr

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques

Bourgogne-Franche-Comté (https://marches-ternum.bfc.fr).

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS
Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon
URL : http://dijon.tribunal-administratif.fr - Fax 03 80 73 39 89

INTRODUCTION DES RECOURS
Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).
Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).
Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02 mai 2023

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : https://marches.ternum-bfc.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : https://marches.ternum-bfc.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : https://marches.ternum-bfc.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : https://marches.ternum-bfc.fr